



par rapport à l'observateur, hauteur de l'ovni dans le ciel (en degrés), dimensions de l'ovni, vitesse de déplacement de l'ovni, conditions météorologiques, etc.

B) Faiblesse du côté des enquêteurs. Les enquêteurs privés (des bénévoles le plus souvent) ne disposent pas de gros moyens financiers et matériels pour mener à bien leurs travaux sur le terrain. Ils ne sont pas toujours disponibles quand il le faudrait. Les questionnaires qu'ils utilisent sont loin d'être complets.

En dépit de ces faiblesses notoires, c'est en se servant de ce nouvel outil d'analyse que représentait une base de données informatique que Jacques Vallée a pu établir un graphique des "vagues" d'activité des ovnis.

Il est aujourd'hui évident que la récolte d'informations fiables et précises concernant les observations d'ovnis représente un enjeu considérable.

Les scientifiques qui étudient l'énigme des ovnis l'ont très vite compris. C'est pour cette raison que la constitution de bases de données informatiques est devenue une activité centrale de la recherche ufologique et que

des organismes comme le GEIPAN ou le MUFON par exemple, possèdent des catalogues comportant des milliers de cas. C'est en exploitant ces bases de données que les scientifiques pourront mettre en évidence des structures logiques dans le comportement des ovnis.

Une évidence s'impose désormais : plus nos bases informatiques seront riches et précises et mieux nous comprendrons le comportement des ovnis d'un point de vue global. Ce travail suppose cependant que nous disposions d'unités de calcul très puissantes. Si une agence ou un organisme (privé ou public) disposait d'une base de données comportant des millions de cas et du matériel informatique adéquat pour l'exploiter, il est tout à fait envisageable que cette agence ou cet organisme aurait alors l'opportunité de faire des découvertes décisives sur le comportement global du phénomène ovni.

C'est en se livrant à ce genre de travail sur la base de données "U computer Database" de Larry Hatch que le statisticien Michel Vaillant a mis en évidence la nature expo-

nentielle de la répartition des "vagues" d'ovnis. Les travaux de Michel Vaillant confirment donc les hypothèses de Jacques Vallée sur l'existence d'un système de contrôle planétaire qui serait la source des manifestations du phénomène ovni.

Le plus étonnant c'est que les résultats de ces études statistiques permettraient d'anticiper le comportement du phénomène ovni et de projeter ainsi dans l'avenir l'apparition d'une "vague".

Les "vagues" d'ovnis depuis 1947

Nous connaissons aujourd'hui avec une relative bonne précision la distribution et l'ampleur des "vagues" d'ovnis depuis 1947. Il est généralement admis par les chercheurs qui ont fait des travaux sur ce sujet qu'il existe 10 grandes "vagues" (notées : V1, V2, V3, V4, etc...), entre 1947 et 2000, qui correspondent à des pics de manifestation du phénomène ovni (source : *U computer Database* de Larry Hatch) :

Vague de 1947/1948 (V1). Vague de 1950 (V2). Vague de 1952 (V3). Vague de 1954 (V4). Vague de 1958 (V5). Vague de 1965/1966 (V6). Vague de 1968/1969 (V7). Vague de 1974 (V8). Vague de 1990/1991 (V9). Vague de 1994/1995 (V10).

Dans le graphique que nous présentons ci-dessus et qui est extrait des travaux de Larry Hatch, "X" est l'abscisse correspondant au nombre d'années (50 ans), "Y" est l'ordonnée correspondant aux nombres de cas enregistrés dans la base.

À noter que nous avons simplifié le graphique original de Hatch qui est beaucoup plus détaillé dans le descriptif des variations d'activités du phénomène ovni. Dans ce graphique simplifié, nous avons cependant respecté les tendances principales et les pics correspondant aux "vagues" d'ovnis. Initialement, l'idée de ce graphique avait été suggérée à Hatch par Jacques Vallée.

Des travaux comme ceux réalisés par le statisticien Michel Vaillant à partir des données de Hatch, ont montré que "la nature exponentielle de la répartition des pics pouvait être la signature d'un système de contrôle". Toujours selon Vaillant : "le phénomène ovni se comporterait comme un système de supervision qui favorise l'apprentissage (l'acclimation) du réseau social humain".

C'est Jacques Vallée, dans son livre intitulé *Le Collège Invisible* (1975), qui avait proposé l'hypothèse de l'existence d'un système de contrôle (sans préjugé de sa nature) pour expliquer les manifestations du phénomène ovni.

Conçu pour combiner une puissance de calcul élevée (2 Petaflops) et une très grande capacité de traitement des données, le supercalculateur CURIE est capable d'effectuer jusqu'à 2 millions de milliards d'opérations à la seconde.

Sa puissance de calcul est équivalente à celle de 100 000 PC montés en réseau. Grâce aux performances exceptionnelles de cette machine, le Professeur Jean Michel Alimi a pu réaliser la première modélisation de la structuration de la totalité de l'univers observable du Big Bang jusqu'à nos jours. Si une agence gouvernementale ou un organisme privé disposait d'une base de données comportant des millions de cas et de puissantes machines pour l'exploiter, comme le supercalculateur CURIE par exemple, il est tout à fait envisageable que cette agence ou cet organisme aurait alors l'opportunité de faire des découvertes décisives sur le comportement global du phénomène ovni.

